

**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 17 janvier 2020 à 18 heures.** (Convocations envoyées le 9 janvier 2020)

Présents : Monsieur Philippe GUIBERT, Maire. Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET, Adjoint. Messieurs Didier BAIGE, Jean-Michel DUCHIRON, Jacky DUPLOUICH Conseillers, Madame Odile POTARD Conseillère.

Pouvoir : Monsieur Gérard BAZIN à Monsieur Jacky DUPLOUICH

Absentes excusées : Mesdames Sabrina ROULON et Laurence CLAUSS

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mesdames Odile POTARD, conseillère et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

**Ajout d'un point à l'ordre du jour :**

**Prise en charge par la commune des frais de bornage du chemin ZH 48 (les Fougères)**

\* Approbation de l'ajout à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Approbation de l'ordre du jour :** A l'unanimité des membres présents et représentés.

• **Prise en charge des frais de bornage chemin ZH 48 (les Fougères)**

Le Maire indique au conseil qu'il est nécessaire de modifier la délibération N°201958 relative à la vente du chemin ZH 48 situé au village des Fougères comme suit :

Les frais de bornage du chemin seront pris en charge par la commune et répercutés sur le prix de vente par moitié entre les deux acquéreurs pour la division de la parcelle ZH N°48 suivant enquête publique. Après délibération, à 9 voix POUR, le conseil approuve la décision ci-dessus.

• **Mise en service des pompes de Viville (hors consommation humaine)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans la séance du 20 septembre 2019, le conseil avait décidé à la majorité des membres présents et représentés la remise en service des pompes de Viville.

Le Conseil Municipal à 9 voix POUR, précise que la remise en service des pompes de Viville **ne concerne pas la consommation humaine.**

• **Indice de référence des loyers 2019**

Monsieur le Maire communique au conseil l'Indice de référence des loyers 2019 :129.99 (soit 1.20% d'augmentation).

Le conseil à 9 voix POUR décide d'appliquer l'augmentation sur les loyers 2020.

• **Grosses réparations sur les voies communales 2020**

Conformément à la convention de groupement de commande pour les travaux de voirie, la communauté de communes du Haut Limousin en Marche a demandé aux communes de fournir leur besoin en travaux relatifs aux Grosses Réparations sur les Voies Communales pour l'année 2020 :

Après délibération à 9 voix POUR, le Conseil Municipal retient les voies suivantes :

- Voie N°31 Le Couret : revêtement bicouche
- Voie N°10 (Champagnat/La Vauzelle) : dérasement d'accotements et curage de fossés.

• **Demande de participation financière pour un voyage scolaire**

Monsieur le Maire soumet au conseil une demande de participation financière de la part de l'école primaire Jules Ferry de Châteauponsac pour un voyage scolaire concernant 3 enfants domiciliés sur la commune.

Après délibération, à 4 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 2 voix CONTRE, la somme de 30 € par enfant est attribuée.

## • Questions diverses

### Intervention de Monsieur GUIBERT

#### **\*Réunion des CTD (contrats territoriaux Départementaux)**

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2020, le dossier de travaux de voirie 2020 est retenu par le conseil départemental avec une subvention de 55 %. Le dossier relatif à l'assainissement collectif du village de Champagnat est en attente d'une étude et sera représenté lors de la prochaine session de mai 2020.

#### **\*Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**

Le Président de la République a institué par décret une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, le 11 mars et demande aux communes si elles souhaitent organiser une cérémonie ce jour. Le conseil n'envisage pas d'organiser de cérémonie le 11 mars mais un temps commémoratif en hommage aux victimes aura lieu lors des cérémonies déjà existantes.

#### **\*Livre Blanc de la sécurité intérieure 2020**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion aura lieu le mardi 21 janvier 2020 à 9 heures à Bellac afin de recueillir les attentes des acteurs locaux pour la rédaction d'un livre blanc concernant les orientations de sécurité intérieure pour les années à venir.

#### **\*Acquisition de la Maison Grellier**

La signature du compromis de vente est prévue le 31 janvier 2020 chez Maître Bruot-Leday pour l'acquisition des parcelles AB 111 AB 112 AB 115 ZK 22 (jardin).

#### **\*Parution de la grammaire du parler de Dompierre les Eglises**

Monsieur le Maire informe le conseil que cet ouvrage est terminé, il a été réalisé par Monsieur Maximilien Guérin. Un exemplaire sera déposé à notre point lecture.

#### **\* Comité des fêtes**

Le Maire informe le conseil que l'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le vendredi 7 février 2020 à 19 heures à la salle des fêtes

### Intervention de Messieurs ROUSSEAU et BLONDET

#### **\*PLUi**

Messieurs Rousseau et Blondet rappellent au conseil les orientations souhaitées par la commune pour le dossier PLUi et informent le conseil qu'ils seront présents à la permanence pour dialoguer avec le commissaire enquêteur et défendre nos positions.

### Intervention de Monsieur Duplouich :

Monsieur Duplouich communique au conseil les informations reçues par mail de la part du SIDEPA (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement "La Gartempe"), relatives aux opérations de réhabilitation des assainissements non collectifs, notamment l'attribution de subvention, opération lancée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ces informations sont disponibles en mairie aux horaires habituels du secrétariat.

(Accueil physique du mardi au samedi de 8 h à 12 h et l'après-midi de 13 h à 17 h30 par téléphone).

### Informations diverses :

#### **Décret N° 201961344 du 12 décembre 2019**

Commande publique, le seuil des marchés passe de 25 000 € à 40 000 €

La séance est levée à 20 heures 52 minutes.